



Zone réservée 2023 

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION Au Jury d'enseignement universitaire de la Communauté française

À compléter et à remettre au Service des inscriptions qui se charge de faire suivre le dossier auprès des autorités académiques ad hoc et vous confirme votre inscription au Jury d'enseignement universitaire de la Communauté française.

POUR POUVOIR ÊTRE EXAMINÉ, CE FORMULAIRE DEVRA PARVENIR COMPLET

- Avant le **28 novembre 2023** pour une inscription à la 1^{ère} session
- Avant le **10 juillet 2024** pour une inscription à la 2^e session

Études pour lesquelles vous sollicitez une inscription au Jury (exemple bachelier en droit)

.....
.....

Session demandée :

- 1^{ère} session (avant le 28 novembre 2023) 2^e session (avant le 10 juillet 2024)

Remarque : les étudiants inscrits à la 1^{ère} session pourront se réinscrire à la 2^e session jusqu'au 8 juillet 2024

1. DONNÉES SIGNALÉTIQUES (Veuillez faire apparaître clairement les minuscules et les accents)

Nom (si vous êtes mariée, veuillez indiquer votre nom de jeune fille)

.....

Premier prénom (selon l'ordre de vos papiers d'identité)

.....

Noircissez la case qui convient

- Sexe** masculin féminin
- État civil** célibataire marié(e) veuf/veuve
- divorcé(e) séparé(e) cohabitant(e) légal(e)

Lieu de naissance

Pays de naissance

Date de naissance jour  mois  année 

Nationalité

Adresse légale en Belgique

Rue/Chée/Av./Bd/...(biffez la mention inutile) _____

Numéro _____ Boîte _____

Code Postal _____ Localité _____

Téléphone _____

Mobile _____

Mail privé _____
@ _____

2. PARCOURS ACADÉMIQUE

2.1 CONDITIONS D'ADMISSION LEGALES PREVUES POUR L'ACCES AU PREMIER OU AU DEUXIEME CYCLE.

Veillez préciser l'intitulé du (des) diplôme(s) ainsi que le nom, localité et pays de l'établissement qui l'(les) a (ont) délivré(s) (+ annexer au dossier la copie des documents relatifs à chaque diplôme/attestation obtenu)

a) Si vous demandez une inscription au premier cycle (bachelier) :

Diplôme de fin d'études secondaires belge
Intitulé du diplôme
Établissement qui l'a délivré

Diplôme de fin d'études secondaires étranger
Intitulé du diplôme
Établissement qui l'a délivré
Pays
dans ce cas, avez-vous obtenu la reconnaissance d'équivalence de ce titre ?
Oui Non

Diplôme d'enseignement supérieur belge
Intitulé du diplôme
Établissement qui l'a délivré

Diplôme d'enseignement supérieur étranger
Intitulé du diplôme
Établissement qui l'a délivré
dans ce cas, avez-vous obtenu la reconnaissance d'équivalence de ce titre ?
Oui Non

Attestation de réussite à un des examens d'admission aux études universitaires
Après de quel établissement ?

Autre (à préciser).....

b) Si vous demandez une inscription au deuxième cycle (master) :

Diplôme(s) de l'enseignement universitaire belge
Intitulé du diplôme
Nom de l'établissement qui l'a délivré

Diplôme(s) de l'enseignement universitaire étranger
Intitulé du diplôme
Nom de l'établissement qui l'a délivré
Pays
dans ce cas, avez-vous obtenu la reconnaissance d'équivalence de votre titre ?
Oui Non

Diplôme(s) de l'enseignement supérieur non universitaire belge
Intitulé du diplôme
Nom de l'établissement qui l'a délivré

Diplôme(s) de l'enseignement supérieur non universitaire étranger
Intitulé du diplôme
Nom de l'établissement qui l'a délivré
Pays
dans ce cas, avez-vous obtenu la reconnaissance d'équivalence de votre titre ?
Oui Non

Autre (à préciser).....

2.2 NATURE DES ETUDES ET/OU OCCUPATIONS DES CINQ DERNIERES ANNEES (y compris années d' études entamées et/ou interrompues)
 Veuillez indiquer ci-dessous l' ensemble des activités que vous avez entreprises au cours des cinq dernières années académiques.

Année académique	Nature des études et/ou occupations durant l' année (Ex : bac médecine, ONEM, emploi, stage, ...) Veuillez préciser toutes les activités entreprises et joindre les justificatifs (attestation d' emploi, relevé de notes, etc.)	Nom et localité des établissements (Institut d' enseignement, employeur, ...)			Résultats (réussite, échec, crédits...)
		Nom	Localité	Pays	
2015-2016					
2016-2017					
2017-2018					
2018-2019					
2019-2020					
2020-2021					
2021-2022					
2022-2023					

3. PROUVER QUE L'ON SE TROUVE DANS L'IMPOSSIBILITE DE SUIVRE REGULIEREMENT LES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME D'ETUDES CHOISI ET EN FOURNIR LA PREUVE AU MOYEN DE JUSTIFICATIFS

Indiquez la justification invoquée (cochez la case correspondant à votre situation) :

- Exercice d'une activité professionnelle
 - Maladie
 - Séjour obligatoire à l'étranger
 - Privation de liberté
 - Autre raison (à préciser) :
-

4. CONDITIONS ADMINISTRATIVES

- 4.1 Pour pouvoir être examiné, le formulaire doit parvenir complet au service des inscriptions dans les délais fixés (cf p1)
 - 4.2 Si le formulaire est complet et rentré dans les délais fixés en page 1, une invitation à payer les droits d'inscription (384 euros) est transmise après accord des autorités académiques responsables du programme visé ; une confirmation d'inscription est envoyée après réception du paiement des droits d'inscription dans les délais requis.
 - 4.3 Toute demande de désinscription doit être signalée par mail au Service des inscriptions via inscriptions@unamur.be,
 - pour le 31 décembre 2023 au plus tard, concernant la 1^{ère} session ;
 - pour le 31 juillet 2024 au plus tard concernant la 2^e session.Aucun remboursement des droits d'inscription n'est effectué.
 - 4.4 La présentation d'une nouvelle session d'examens n'est autorisée qu'après une nouvelle inscription au Jury.
-

5. SIGNATURE

Je déclare sur l'honneur que les renseignements que j'ai fournis dans le cadre de la présente demande d'admission sont exacts et complets. J'autorise l'Université de Namur à vérifier l'exactitude des documents fournis et à contacter les établissements fréquentés antérieurement ou mes éventuels anciens employeurs.

Règlements de l'Université : je déclare avoir pris connaissance du règlement des études et des examens www.unamur.be/etudes/etudiant/formations/reglement-des-etudes-et-des-examens et du code de bonne conduite www.unamur.be/services/social/code-bonne-conduite-etudiant/view

L'inscription au Jury et l'autorisation de présenter les examens ne sont acquis qu'après accord des autorités académiques responsables du programme visé, dépôt de toutes les pièces justificatives requise et paiement du montant des droits d'inscription.

Pour accord,

Fait à Namur, le Signature :